

# Auvergne

Fédération  
des Associations Laïques  
du Puy de Dôme  
la ligue de l'enseignement

N° 392 • NOVEMBRE 2006

# laïque

**FALEXPO**  
**Peintures**  
**et photos**  
**à découvrir**

Page 8



**DOSSIER**

**La FAL comment  
ça marche ?**

Pages 4/5

## Editorial

C'est reparti ! Dans les villages, dans les villes, dans les quartiers, les associations laïques d'éducation populaire à finalité culturelle, sportive et de loisirs ont repris leurs activités.

Dans un contexte d'incertitudes et d'instabilité, la scène électorale sera au programme de la saison 2006-2007.

C'est le moment de rappeler que la société française a plus que jamais besoin, aux côtés des partis politiques et des syndicats, de ce troisième pilier de la démocratie participative qu'est le monde associatif.

C'est le moment de rappeler le message que nous voulons faire passer. Localement, ce message est un peu compliqué car tout se bouscule : l'amitié, le plaisir de la rencontre, le plaisir de pratiquer une ou des activités, le plaisir de vivre ensemble.

C'est le moment de rappeler quels sont les objectifs de notre Confédération, de notre Fédération et des associations affiliées : - nous agissons pour permettre à chacun de comprendre la société où il vit et de s'y exprimer en citoyen afin de favoriser le développement d'une vie démocratique laïque soucieuse de justice sociale et de paix ;

- nous voulons favoriser l'épanouissement le plus large des personnes par un égal accès de tous à l'éducation, à la formation, à la vie professionnelle, à la culture, à la communication, au sport, aux vacances, aux loisirs... ; - nous avons l'ambition, par une action permanente, de faire vivre la laïcité, principe constitutionnel et valeur universelle qui implique la reconnaissance de l'égalité de dignité de chaque être humain.

Chacun à notre niveau de responsabilité, sur tous les territoires, nous devons nous mobiliser pour faire partager ces objectifs par le plus grand nombre de nos concitoyens.

C'est le moment de rappeler que nous sommes un mouvement d'éducation laïque qui concourt à la démocratisation du service public d'éducation, un mouvement social fédératif qui favorise l'engagement civique, un mouvement d'idées qui donne aux citoyens l'envie de connaître et de comprendre les questions de société, une organisation de l'économie sociale et solidaire qui promeut l'économie au service de l'Homme.

**N.B.** Pour connaître les prises de position de la Ligue de l'enseignement, consulter le site [www.laligue.org](http://www.laligue.org)

L'équipe de rédaction

## CITOYENNETÉ

# L'école encore, l'école toujours !

**P**ourquoi revenir sur le thème de l'école, objet de l'article de "une" d'*Auvergne laïque* de mars dernier ? Les menaces qui pèsent sur l'école et que nous dénonçons au printemps n'ont pas fondu au soleil de l'été. Comme à chaque automne, l'école s'est trouvée depuis un mois sous les projecteurs de l'actualité. On pourrait s'en réjouir : entre élèves, étudiants, enseignants, parents - voire grands-parents -, la majorité de nos concitoyens est concernée par la rentrée scolaire. Et comme le dit excellemment une brochure ministérielle destinée au recrutement des futurs professeurs : "*Chaque jour, vous agissez pour amener chaque enfant et adolescent au plus haut niveau possible de compétence et aux meilleurs choix de vie. Vous créez le goût du savoir. Vous apprenez aux élèves à travailler ensemble dans la sérénité et le respect réciproque... En un mot, vous les préparez à leur future vie de citoyen européen.*"

Pareil discours ne mériterait que des applaudissements s'il n'était brouillé par d'autres messages nettement moins laudatifs pour l'institution scolaire et les enseignants. On ne s'appesantit guère sur l'action des collectivités territoriales, pour la plupart à majorité laïque, qui investissent massivement dans la construction et l'équipement des établissements, la fourniture aux élèves d'outils éducatifs, la mise à disposition des écoles d'auxiliaires pédagogiques. On parle peu du rôle des associations, de leur investissement dans les contrats éducatifs locaux, les activités périscolaires de toutes sortes. Sur quoi les média(s) ont-ils, depuis un mois, focalisé l'attention du public ? Sur la carte scolaire, la violence à l'école et l'apprentissage de la lecture. Et dans les trois cas pour convaincre l'opinion que dans ces domaines, l'école, et bien entendu surtout l'école publique, fait faillite.

L'apprentissage de la lecture est bien sûr un enjeu essentiel puisque, dans une large mesure, il conditionne tous les autres ; des enquêtes ont depuis longtemps démontré qu'un échec initial dans ce domaine avait - statistiquement parlant - des retentissements non négligeables sur l'avenir scolaire des jeunes. Mais était-il nécessaire que le ministre montât sur ses grands chevaux pour "interdire" la pratique d'une méthode dont on présente une caricature qui n'a jamais été transposée en classe que par une infime poignée de maîtres ? Sur le fond déjà, on fait donc aux enseignants une mauvaise querelle ; mais la forme surtout est inquiétante qui voit le pouvoir décider par ukase de ce qui est "la vérité pédagogique". On ne reviendra pas sur la controverse concernant les "aspects positifs" de la colonisation ; mais ces signes d'autoritarisme doivent inciter à la vigilance. Car il existe des groupes de pression qui ne se manifestent pas que sur Internet où ils sont pourtant très présents ; sont-ils



d'ailleurs désintéressés quand ils recommandent aux parents l'achat de manuels qui leur permettront d'apprendre à lire à leurs enfants à domicile ? Et le moins inquiétant n'est pas que ces organismes aient obtenu la tête d'un enseignant-chercheur originaire de "chez nous" - et de surcroît fils d'instituteur -, écarté d'une chaire pour cause de non-conformisme scientifique (1). Décidément l'école est bien à la fois le terrain et l'enjeu du combat idéologique que décrivaient il y a quarante ans déjà des sociologues de l'éducation que l'on a eux aussi tenté de discréditer\*. Notre devoir de laïques est d'y être présents.

La carte scolaire n'est pas un problème simple. Son instauration a répondu au louable souci d'éviter une ségrégation fondée soit sur l'origine sociale des élèves, soit sur la réputation plus ou moins justifiée des établissements. Or voici que tout à fois on la récuse et on dénonce les entorses qui lui sont faites. Les partisans de la déréglementation avancent que, lorsque la ségrégation se situe au niveau de l'habitat, l'application stricte de la carte scolaire ne peut que la conforter au lieu de contribuer à la mixité sociale. Mais dans le même temps, on s'indigne des entorses qui sont faites à la règle ; or celles-ci ont justement pour effet de renforcer cette ségrégation sociale. Selon le rectorat de Paris - cité par *Le Monde* du 13 septembre -, 15 % des enfants entrant en sixième dans la capitale bénéficieraient d'une dérogation ; les journalistes et les travailleurs du spectacle seraient les plus demandeurs de passe-droit. Mais d'autres organes de presse ont mis les enseignants en tête du palmarès concernant les écoles primaires, sans prendre garde au fait qu'il n'est pas aberrant qu'un enfant fréquente l'établissement où exerce un de ses parents même si ce dernier habite un autre quartier. Il est d'ailleurs d'autres cas où une application plus souple de la règle aurait détourné des parents laïques d'inscrire, pour des raisons de simple commodité, leurs enfants à l'école privée. Mais ce souci ne sert que de prétexte à certains des partisans les plus déterminés de la déréglementation : un chantre du libéralisme n'a-t-il pas préconisé naguère l'institution d'un "chèque-éducation" permettant à chaque famille de régler le prix de la scolarité de ses enfants à l'école de son choix, ce qui reviendrait à instaurer la privatisation totale de l'enseignement ?\*\*

Ce n'est sans doute pas un hasard si, au moment où le problème de la carte scolaire a été relancé, un hebdomadaire publiait les chiffres jusqu'ici non divulgués concernant les manifestations de violence en milieu scolaire et établissait un "palmarès" des établissements les plus touchés. On notera que cette "révélation" à grand fracas ne concerne que les établissements publics, puisque jusqu'à ce jour, le ministère n'a pas eu l'indiscrétion d'enquêter sur la violence dans l'enseignement

privé même sous contrat. *Le Point* met en avant son souci d'informer les familles ; nombre de celles dont les enfants sont scolarisés dans un des établissements réputés les plus violents ne pourront que tenter d'échapper à la sectorisation ou lutter pour qu'elle soit abolie. Au demeurant, cette divulgation n'apprend rien qu'on ne sache déjà : ce sont les lycées professionnels et les collèges des quartiers défavorisés, là où le chômage est endémique, la précarité de règle et où aussi se manifestent le plus les communautarismes, qui sont le théâtre privilégié des rixes, des agressions et des actes de vandalisme. Comment en serait-il autrement ? L'école n'est pas un sanctuaire inviolable aux portes duquel seraient bloqués les problèmes de la société ; elle reflète peu ou prou son environnement. On ne peut éradiquer la violence scolaire qu'en combattant la violence dont la société donne le spectacle, une violence banalisée voire valorisée par la télévision, une violence quasiment justifiée par un système économique et social reposant sur des rapports de domination. Tant que sera entretenu le culte de la réussite individuelle au détriment des valeurs de solidarité, l'institution éducative ne pourra que tempérer cette "culture de l'affrontement" sur laquelle sont fondés les rapports sociaux.

Mais ce n'est pas une raison pour se résigner. Il faut inlassablement travailler à entretenir l'espoir d'une humanité enfin adulte, chaleureuse et fraternelle. C'est pourquoi nos associations périscolaires sont indispensables ; grâce à elles et en collaboration avec les enseignants, dont beaucoup les animent, elles doivent contribuer à faire que l'école soit non seulement un lieu où l'on transmet du savoir mais une véritable "maison de la culture" au service du quartier, du village, de la communauté qui l'entoure. Une maison où les adultes donnent l'exemple du respect mutuel, de la tolérance, de l'entraide, de la mise en commun de leurs compétences. C'est en ayant dans l'esprit cette conception de l'école ouverte que Victor Hugo pouvait déclarer : "*Une école qu'on ouvre, c'est une prison qu'on ferme.*" Et c'est grâce à cet effort persévérant, jamais achevé mais jamais abandonné, que se réalisera le rêve d'un autre poète :

*Un jour pourtant, un jour viendra  
couleur d'orange,  
Un jour de palme, un jour de feuillages au front,  
Un jour d'épaule nue où les gens  
s'aimeront ...*

L'équipe de rédaction

(1) Voir article (pétition) page 6.

\* Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *Les héritiers*, 1964 - La reproduction, 1970.

\*\* Olivier Giscard d'Estaing (ancien député 1968-1973), *Essai sur l'éducation*.

ICI & LÀ

France

• Raflé des sans-papiers ?

Sur plus de 33 000 demandes de régularisation de sans-papiers répondant à la circulaire Sarkozy du 13 juin, 6 924 ont été accordées. Le quota prévu par le ministre de l'Intérieur dès le 24 juillet - même si celui-ci s'en défend - est donc respecté. Qu'advient-il des familles qui sont maintenant connues des services préfectoraux ? Comment va se passer l'année scolaire pour les jeunes ? Sarkozy n'est pas décidé à mettre en place le moratoire existant l'année scolaire dernière et qui empêchait toute expulsion de parents d'enfants scolarisés. Il demande aux préfets de ne pas faire procéder à des interpellations dans l'enceinte ou à proximité des établissements scolaires, ceci pour éviter tout incident avec des parents d'élèves ou des associations de défense. Une rafle à domicile sera en effet beaucoup plus discrète.

• Sectorisation

Le ministre de l'Éducation nationale va auditionner les représentants de l'enseignement catholique et les parents d'élèves du privé sur la sectorisation de l'enseignement public. Or les établissements ne sont pas concernés et refusent farouchement l'idée même d'une sectorisation qui leur serait appliquée. L'enseignement catholique est mal placé pour parler de la sectorisation devant améliorer la mixité sociale dans les établissements sachant qu'il ne scolarise que 6 % des enfants relevant de l'intégration scolaire, 3,9 % des collégiens en SEGPA, 5,28 % des enfants de nationalité étrangère et qu'il est totalement absent des ZEP.

• Financement des écoles privées

Suite à la circulaire prévoyant que les municipalités devaient financer la scolarisation des enfants scolarisés dans une école privée située en dehors de la commune, le CNAL (Comité national d'action laïque) a saisi le Conseil d'État pour demander son annulation. Le ministre de l'Intérieur affirme s'en remettre à la décision future du Conseil d'État. Mais en attendant, il incite à la mise en œuvre de l'article 89. Il préconise que la participation de la commune de résidence s'applique "pour les écoles privées dans les mêmes conditions que pour les écoles publiques", c'est-à-dire dans des conditions que la loi ne prévoit pas. De nombreux maires refusent ce financement imposé des écoles privées.

• La vie des saints racontée aux fantassins

Une prise d'armes s'est déroulée le 26 septembre à l'occasion du départ pour l'Afrique de deux compagnies du 92<sup>e</sup> R.I. Selon "La Montagne", après la présentation des troupes au chef de corps, la Saint-Maurice a été célébrée à travers un discours relatant l'histoire de ce patron (de l'infanterie).

RENDEZ-VOUS

MANIFESTATIONS

Culturel

- Du 3 au 5 novembre : festival d'automne - Théâtre Actif à Égliseneuve-près-Billom
- Le 6 novembre : *Roméo et Juliette, les amants de Liège* - Trouvailles à Laqueuille
- Les 25 et 26 novembre : danses collectives plaisir de danser : danses d'Irlande à Clermont-Fd
- Le 6 décembre : danse jeune public : *Atchi Atcha*, spectacle Trouvailles danse à partir de 2 ans - Compagnie Caracol à Blanzat
- Le 11 décembre : *M. Seraadge* - Théâtre Trouvailles - Compagnie la Fabrique des arts d'à côté à Rochefort-Montagne

UFOLEP

- Le 12 novembre : critérium départemental de tir à l'arc à Saint-Beauzire - Championnats départementaux de tennis de table à Clermont-Fd, gymnase Robert-Pras

- Le 2 décembre : assemblée générale UFOLEP Auvergne à Clermont-Fd - Réunion des clubs cyclo à Clermont-Fd
- Le 9 décembre : challenge tir à l'arc Arsène-Boulay à Romagnat

USEP

- Les 15 et 16 (17) novembre : journées départementales élémentaires : Scolarugby - Phase départementale (cycle 3) à Gerzat
- Les 11 et 18 décembre : journées départementales maternelles/CP : journées "activités gymniques" à Chamalières

FORMATIONS

Culturel

- Du 10 au 12 novembre : formation initiale d'animateur danse à Riom

UFOLEP

- Les 11, 18, 25 novembre et 2 décembre : formation AFPS à Aubière
- Le 15 novembre : stage de dirigeant SACEM à Clermont-Fd
- Le 17 novembre : formation technique randonnée : stage météo à Clermont-Fd

- Le 18 novembre : APE : stage découverte "méthode Pilates" à Cournon
- Le 25 novembre : recyclage AFPS à Aubière
- Les 25 et 26 novembre : formation AFPS à Aubière

- Le 28 novembre : stage de dirigeant : "loi 1901" à Clermont-Fd

- Les 9 et 10 décembre : tronc commun à Clermont-Fd

- Le 12 décembre : stage de dirigeant : "Les assurances APAC" à Clermont-Fd

- Le 16 décembre : APE : stage découverte "Danses orientales" au Crest

FAL

- Le 28 novembre, de 18 h 30 à 20 h 30 : la loi de 1901, fonctionnement statutaire de l'association - responsabilité des dirigeants
- Le 12 décembre, de 18 h 30 à 20 h 30 : les assurances - l'APAC : législation - garanties globales de base - garanties complémentaires - les besoins des associations

Inscriptions à la FAL : 04 73 91 00 42

4<sup>es</sup> ASCO'PIADES

Une manifestation réussie... dans l'esprit USEP !



Les 28 et 29 septembre 2006, sur le complexe des Cèzeaux et au stadium Jean-Pellez, se sont déroulées les 4<sup>es</sup> Asco'piades ; le soleil était au rendez-vous et elles ont eu, cette année encore, un franc succès. Sous l'égide de l'ASCO (Association de coordination USEP de Clermont), ces deux journées ont accueilli 38 classes de 14 écoles primaires de la ville de Clermont-Ferrand, soit 800 enfants. Cette rencontre était réservée aux élèves des classes de CP, CE1, CE2 et CLIS qui devaient être licenciées à l'USEP.

En plus des activités proposées les années précédentes (escrime, pétanque, golf, hockey, flag, athlétisme, gymnastique, lutte, judo), nous avons ajouté cette année, l'escalade et la course d'orientation qui ont été très appréciées. Une centaine de personnes (enseignants, accompagnateurs, éducateurs territoriaux, membres des comités sportifs concernés) partici-

paient à l'encadrement. Le transport était pris en charge par la municipalité. Les personnalités présentes et les sportifs régionaux ont remis une attestation de participation aux enfants.

Ce rassemblement s'est déroulé dans l'esprit USEP : sans agressivité, dans la bonne entente et le respect de l'autre. Nous adressons un vif remerciement à Clermont-Communauté, à la mairie de Clermont pour le prêt des installations, à l'OMS (Office municipal des sports), à la Banque Populaire, à la CASDEN, pour leur aide financière ; ainsi qu'à l'ensemble des personnes qui ont aidé à la réussite de ce projet. Sans leur aide, cette manifestation ne pourrait être organisée. Alors rendez-vous pour les Asco'piades 2007...



DÉPART EN RETRAITE

Pierre Le Nestour a rempli sa mission !

Pierre Le Nestour, directeur de la maison d'enfants du château des Quayres, passe le relais après trente années de service... Quatrième directeur de l'établissement dont la FAL est chargée de la gestion par le Conseil général depuis 1960, Pierre Le Nestour, normalien de la Loire, titulaire du CAEI, est appelé au poste de directeur adjoint en 1977 - fonction qu'il assurera jusqu'en 1991 - alors que M. Surillon assure la direction. En 1993, il suit une formation longue à Suresnes et, lauréat du diplôme de directeur d'établissement spécialisé, il est tout naturellement nommé et bienvenu à la direction du château des Quayres.

Une maison complexe, avec école et internat, qui reçoit en moyenne 45 enfants mineurs en grandes difficultés familiales, pour un placement d'une durée moyenne de deux ans, encadrés par 35 adultes.

Une maison dont Pierre Le Nestour a une claire connaissance des dossiers importants qui lui seront remis !

Il réussit en quelques années, grâce à sa connaissance du milieu et son sens des relations, à faire reconnaître cet établissement resté un peu "à part", comme établissement ouvert et désireux de trouver une place de confiance parmi l'ensemble des maisons spécialisées du département.

Dès son entrée en fonction, il met en œuvre, avec l'Éducation nationale, l'intégration scolaire des enfants dans les écoles primaires et collèges du secteur.

Un beau témoignage de confiance et d'ouverture de l'établissement, une réussite... au prix de difficiles concertations !

En 1997 et 1998, il assume le suivi d'un important chantier, la restructuration et la réfection par tranches, de l'ensemble des bâtiments du château. Que de stratégies et d'imagination pour faire fonctionner la maison à moindre embarras pour les enfants et les personnels !

Il connaît le dossier de la réduction du temps de travail, la réforme de la convention collective et met en place, avant son départ, le projet d'établissement et son axe central qui tient à cœur et à toute l'équipe éducative, la place de la famille dans l'action éducative, pédagogique et thérapeutique. Sens des responsabilités et goût de l'initiative, qualités de cœur et d'esprit ; il a assurément réussi sa mission. Le président de la FAL, le directeur général des services et le bureau de la FAL lui expriment leur vive reconnaissance et des vœux d'une retraite active et heureuse.

Son successeur, M. Montcru, est un enseignant-rééducateur du Puy-de-Dôme qui a fait ses armes à la direction d'établissement en Ardèche et dans les Hautes-Alpes, au service des PEP Jeune, il a la durée devant lui et assurément de la volonté et du talent. Nul doute que nous ferons, avec lui aussi, un parcours fructueux au service de l'enfance !

Changement de responsable de service à la FAL

Arrivé à la FAL en septembre 2000, Jean-Paul Braux a assumé durant six ans les fonctions de responsable du service assurance et du service scientifique. Il a fait de l'éducation à l'environnement une des priorités de son service, notamment au niveau des activités du centre de Chadiou. Jean-Paul Braux s'est investi dans le collectif Exposciences avant que l'an dernier son poste au sein de notre fédération soit modifié. À cette occasion, il a pris en charge le suivi d'*Auvergne laïque*, responsabilité qu'il a assumée à la satisfaction générale de l'équipe de rédaction de notre journal.

Professeur des écoles, il a souhaité retrouver un poste d'enseignant. Il a été nommé à compter du 1<sup>er</sup> septembre dernier à l'école publique de Champeix. Bruno Gilliet l'a remplacé comme permanent à la FAL. Il lui a été confié le poste de responsable du service fédératif : affiliations - adhésions - assurances - *Auvergne laïque*. Il animera également l'opération "Vidéo dans les collèges". La FAL souhaite bonne réussite à Jean-Paul Braux dans sa nouvelle tâche et à Bruno Gilliet dans ses nouvelles fonctions au sein de notre Fédération.



Association sportive laïque aiguepersoise

# “Du bon travail !”

**Auvergne laïque a rencontré Guy Grand, président de l'Association sportive laïque aiguepersoise.**

**Auvergne laïque : Peux-tu nous présenter ton association ?**

G. Grand : L'ASLA est la plus ancienne association d'Aigueperse puisqu'elle a 45 ans. Ses statuts limitent ses activités à la gymnastique et à la danse. Nous accueillons tous ceux qui le désirent sans faire de sélection et sans que le montant de l'adhésion soit un obstacle financier. La seule limite, c'est nos possibilités d'encadrement et la disponibilité dans les salles. Cette année, nous avons en gymnastique 103 féminines et 17 masculins, 25 personnes en gymnastique volontaire, 47 danseurs et danseuses en danse moderne et 16 adultes en rock.

**Comment se passe l'encadrement des activités ?**

Nous ne sommes jamais assez nombreux pour encadrer les jeunes. Mais nous avons la chance d'avoir une équipe de quinze moniteurs bénévoles renforcée par quatre jeunes gymnastes du club encadrées par une monitrice confirmée pour s'occuper de 5-6 ans. Pour pallier une éventuelle indisponibilité d'une monitrice, nous avons au moins deux moniteurs par groupes constitués d'une vingtaine de gymnastes, ce qui est beaucoup pour faire du bon travail. En revanche, nous manquons de juges pour les différentes compétitions. Nous avons quinze équipes engagées en UFOLEP et seulement cinq juges, ce qui nous a posé des problèmes en inter-régions quand un juge est aussi monitrice (heureusement des arrangements



avec des clubs voisins sont toujours possibles). Le groupe de rock est animé par un bénévole et les groupes de danse par un professeur diplômé salarié du club.

**De quels locaux dispose le club ?**

Nous disposons depuis janvier 2001 d'une salle spécifique pour les entraînements de gymnastique, ce qui nous a permis de nous équiper en matériel qui est le bien de l'association. Nous sommes aidés par une subvention municipale de fonctionnement et par une subvention du Conseil général au titre de l'aide à l'équipement. En revanche, nous ne disposons de la salle pour la danse que le samedi matin, ce qui limite nos possibilités.

**Avez-vous des problèmes de recrutement ?**

Comme tous les clubs de gymnastique masculine, nous avons du mal à fidéliser les garçons qui nous quittent pour aller vers un sport co. Pour les féminines, le problème se pose à partir du moment où

elles quittent le collège pour le lycée à cause de contraintes d'horaires et d'emploi du temps. En revanche, le nombre de jeunes gymnastes qui reviennent d'une année sur l'autre est très élevé, ce qui fait que nos effectifs sont en hausse constante.

**Quels sont les rapports du club avec la FAL ?**

Nous participons aux compétitions de gymnastique organisées par l'UFOLEP. Nous accueillons chaque fois que le comité régional nous le demande des stages de formation et une compétition départementale ou régionale. Deux de nos cadres participent à la formation des juges féminins et masculins. La danse participe chaque année aux Chemins de la danse au Sémaphore.

**En conclusion ?**

L'ASLA se sent bien au sein de la FAL. Elle trouve à l'UFOLEP des compétitions qui lui conviennent, auxquelles tout le monde peut participer à son niveau.

## Cyclos Cournon-d'Auvergne Vainqueurs des Trophées nationaux UFOLEP

Les Cyclos Cournon-d'Auvergne, club affilié UFOLEP et FFCT, regroupe près de 250 licenciés, de 21 à 76 ans et offre quatre pratiques du cyclisme :

- les promeneurs et débutants ;
- les cyclotouristes, qui participent aux rallyes ;
- les cyclosporifs, qui participent aux épreuves chronométrées ;
- les compétiteurs UFOLEP.

Tous ces pratiquants se rencontrent régulièrement dans les réunions du club et roulent très souvent ensemble.

Le dimanche 2 juillet 2006, 51 cyclos cournonnais se retrouvaient à Ambert, sur les 3 circuits "Les Copains", qui comptaient 2 500 participants. Leur participation massive leur a permis de remporter, sans contestation, le challenge du nombre par équipe de ces épreuves. Ils se sont retrouvés en tête du Trophée national des BRS UFOLEP 2006, pour les équipes de plus de 15 participants. Ils se voyaient donc dans l'obligation de confirmer.

C'est ainsi que le 3 septembre 2006, 28 compétiteurs, dont 3 féminines, se sont retrouvés parmi quelque 1 700 participants. Nos Cyclos Cournon-d'Auvergne ne seront pas déçus. Chacun, selon ses goûts et ses aptitudes, a participé soit pour faire un temps et un classement, soit tout simplement pour faire une belle randonnée. Ils seront récompensés au-delà de leurs espérances.



- Par les temps individuels réalisés, ils ont obtenu 18 médailles d'or, 7 médailles d'argent et 2 de bronze

- Par leur nombre, ils ont été classés 2<sup>e</sup> par équipe, après celle du club local, le V.C. La Souterraine, qui comptait 39 engagés.

- Très belle victoire, en féminine, avec Chantal Stella, sur le parcours de 112 km. Au scratch, elle est classée 73<sup>e</sup> sur 417 arrivés.

- Trophée national des BRS UFOLEP 2006 par équipes de plus de 15 participants. À ce titre, le service vacances de LFEEP leur offre un séjour d'une semaine pour 12 personnes, à choisir parmi six propositions.

- 5<sup>e</sup> place par équipe, au Challenge BAL (Berry-Auvergne-Limousin) 2006. Ils n'avaient participé qu'à deux épreuves. Ils ont reçu, en récompense, 9 paires de pédales automatiques.

- Très belle 1<sup>re</sup> place avec Pierre-Henri Jany, qui remporte le Trophée national individuel des BRS UFOLEP 2006, des 30 à 39 ans.

- 10<sup>e</sup> place, avec Michel Lamige, au Trophée national individuel des BRS UFOLEP 2006, chez les 50 à 54 ans.

C'est une très belle fin de saison pour le club et un encouragement pour la saison à venir.

**ÉCHOS**

**Amicale laïque de Marsat : 1<sup>er</sup> journée multiactivités le 1<sup>er</sup> octobre**



L'amicale laïque a organisé pour la première fois une journée multiactivités le 1<sup>er</sup> octobre à Marsat. De cette expérience nouvelle, il résulte un sentiment de grande satisfaction, que ce soit sur le plan de la collaboration avec toutes les associations qui ont participé à cette journée, avec l'UFOLEP mais aussi pour toutes les personnes qui en ont profité pour découvrir d'autres sports.

Malgré une météo un peu mitigée, ce sont environ deux cents sportifs, confirmés ou amateurs qui nous ont rejoints sur l'ensemble de la journée.

L'idée du tir à l'arc, sur le point de ravitaillement d'un circuit pédestre, a été particulièrement appréciée ; le concours de pétanque a attiré de nombreux participants, dans la bonne humeur et la convivialité. Le basket et le mini-basket ont également été très appréciés par les plus jeunes. Enfin, les vététistes ont pu tester leurs capacités sur des circuits jugés plutôt difficiles.

Organisateurs et sportifs se sont retrouvés autour d'une bonne table, pour échanger leurs premières impressions pendant le déjeuner.

La générosité de tous a permis de recueillir près de 1 000 euros, qui serviront intégralement à l'achat de matériel agricole pour le village de Fetba au Cameroun. Un premier container sera expédié au début de l'année 2007. Un grand merci à tous et à l'année prochaine !

**Remise annuelle des récompenses de la FAL (suite) USEP**

École clermontoise : école primaire Pierre-Mendès-France

École 3 classes ou + : école primaire de Ceyrat

École - de 3 classes : école publique de l'Étang Chant-la-Mouteyre

**Service culturel**

**Théâtre :**

- CRAD
- FJEP Orcet
- Théâtre de la Comté
- ATR
- A.L. Égliseneuve-près-Billom
- C. Exp. Corp. Danse Manzat
- A.L. Vertaizon
- Rando Danse
- Amicale laïque de Vallières

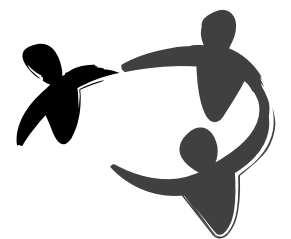
**Danse :**

**ATR : lectures militantes**

Ces lectures peuvent faire l'objet de supports de réflexions ou de débats sur les sujets abordés.

- "Morts, leurs souliers aux pieds" (textes commémoratifs pour le martyr des "fusillés pour l'exemple").
  - "Inconnu à cette adresse" (d'après Kressmann Taylor).
  - "La loi de 1905 et les littératures" (textes de V. Hugo, A. France, J. Jaurès, Ch. Péguy, E. Zola, A. Jarry, J. Renard...).
  - "Le dernier jour d'un condamné" (d'après le texte de Victor Hugo).
  - "Le suicide et le chant" (poésie populaire des femmes pashtounes d'Afghanistan).
  - "On n'aime guère que la paix" (Brecht, Vian, Prévert, etc.).
  - "Persiennes" - Vivre la ville (avec Aragon, Prévert, Scarron, Brecht, Georges Pérec, Italo Calvino, Maurice Carême, Henri Gougaud, Vian, Barthes...).
  - "Votre voisin n'a pas de papiers" (textes de témoignages d'étrangers vivant en France recueillis par la CIMADE).
- Ces textes sont lus à une ou plusieurs voix, parfois avec un accompagnement musical. Pour tout renseignement sur les conditions d'organisation, s'adresser à : Marcel Col - ATR - 22, avenue des Pérouses - 63540 Romagnat - Tél. 04 73 62 67 29 ou 06 86 025 997.

**N'oubliez pas : ENVOYEZ-NOUS VOS ÉCHOS**  
(15 lignes maximum) avant le 20 NOVEMBRE 2006



**CREDIT COOPERATIF**  
comme son nom l'indique

CRÉDIT COOPÉRATIF  
33, boulevard Berthelot  
63407 CHAMALIÈRES CEDEX  
Tél. 04 73 19 56 90 - Fax 04 73 30 97 16  
E-mail : chamalieres@coopanet.com

## Un mouvement éducatif et fédératif

Chaque association adhérente est riche de sa propre histoire et conduit en toute autonomie les actions éducatives, culturelles, sociales ou sportives qu'elle a librement choisies. Mais en adhérant à la Ligue, elle participe à un idéal commun. Elle obtient en retour, outre l'accès aux services inclus dans l'affiliation, la possibilité d'échanger avec d'autres associations et le soutien que donne la force de l'union.

Dans chaque département, une fédération, le plus souvent Fédération des œuvres laïques, est à l'écoute des initiatives locales. Ses responsables sont élus par les représentants d'associations affiliées à l'occasion des assemblées générales annuelles. Sans être un échelon statutaire, les unions régionales jouent un rôle important dans la coordination et le développement des activités. Au plan national, la Ligue de l'enseignement est la Confédération des fédérations d'associations locales. Tous les trois ans, elle se réunit en congrès pour déterminer ses orientations. Ses administrateurs sont élus par les responsables des fédérations départementales, lors des assemblées générales annuelles. Outre l'animation de l'ensemble de la Confédération, ils ont la responsabilité du centre confédéral qui, situé à Paris, est un lieu de ressources et d'animation pour l'ensemble du mouvement, mettant en œuvre les orientations et les programmes définis lors des congrès ou assemblées générales.

## Des partenaires

Partenaires de toujours avec le ministère de l'Éducation nationale, la Ligue a des contacts avec tous les ministères. Ce sont notamment les ministères de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, des Affaires sociales, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, du Tourisme et de l'Europe, et des établissements comme le FASILD (Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations) ou la CNAF (Caisse nationale d'allocations familiales), qui soutiennent son action. Ces partenaires nationaux se retrouvent à tous les niveaux avec les différentes collectivités territoriales, les administrations, des organisations très diverses, de nombreux réseaux associatifs ou des structures de coordination pour le développement d'activités éducatives et sociales sur tout le territoire.

## Un mouvement laïque

La laïcité, qui assure à chacun, par un travail permanent d'esprit critique, la liberté de pensée, la liberté de conscience, la liberté d'expression, est sa référence, son exigence et sa démarche.

Soucieuse de l'égalité de droit de chaque citoyen, elle est vigilante par rapport à la sujétion des pouvoirs publics à un homme, une religion ou une idéologie. Au cœur de la diversité des cultures, par la rencontre et la confrontation d'idées, elle contribue à l'évolution des mentalités. Par l'éthique du débat, elle est une condition du "vivre ensemble" et du fonctionnement réel de la démocratie. Valeur de civilisation, basée sur l'égalité de dignité de chacun, elle inspire toutes les luttes contre les discriminations, les exclusions, pour plus de justice sociale.

Cet idéal laïque conduit tout le réseau de la Ligue à construire et défendre une exigence humaniste de notre temps, comme but et moteur d'une société démocratique.

*Pierre Tournemire, Ligue de l'enseignement*

# Assemblée générale

500 associations représentant 35 000 adhérents.

Elle se réunit au moins une fois par an. Elle est la représentation des adhérents sur laquelle repose la légitimité de l'association. À ce titre :

✗ Elle approuve ou désapprouve :

- les éléments de l'année écoulée depuis la dernière AG : rapport d'activités - compte de résultats et bilan ;
- les orientations : rapport moral - projet de budget.

✗ Elle définit des orientations et les infléchit :

- modification des statuts ;
- orientations politiques.

## Conseil d'administration

27 membres élus pour 3 ans, renouvellement par tiers tous les ans. Il veille à l'application des décisions de l'assemblée générale et à l'animation des différentes activités de l'association :

- ✗ il prépare et vote le budget ;
- ✗ il administre les crédits et les subventions ;
- ✗ il gère les ressources propres de l'association ;
- ✗ il assure la gestion des biens ;
- ✗ il prépare les rapports annuels et le compte de gestion qui doivent être présentés à l'assemblée générale.



# La FAL commune



## TÉMOIGNAGES...

Pour en savoir plus, nous avons posé quelques questions à diverses associations :

- ✗ Qu'est-ce que la FAL ?
- ✗ À quoi sert-elle ?
- ✗ Qu'est-ce que l'on peut y trouver ?
- ✗ Qu'est-ce que l'on en attend ?
- ✗ Quels contacts a-t-on avec ?
- ✗ Quand a-t-on ces contacts ?
- ✗ Quelles sont les personnes qui y travaillent ?

✗ Le point de vue de **Roger Gidel** Amicale laïque de Riom

Notre association est le prolongement de la FAL et de la Ligue de l'enseignement en lesquelles nous puisons nos valeurs et dont nous défendons les idées : notamment de laïcité, de soutien de l'école publique, apprendre à vivre ensemble et à éviter les communautarismes. La FAL est pour nous un soutien, un guide et une référence. Notre attachement y est très profond et nous pouvons parler de synergie avec ses valeurs. Par ailleurs, dans notre amicale, le bénévolat est le point d'orgue du fonctionnement. Les échanges avec la FAL se font à travers l'assemblée générale, *Auvergne laïque*, les expositions, les réunions décentralisées, etc. Les différents services (vacances, culturels, sportif) nous accompagnent dans nos activités et les rapports amicaux qui se sont tissés viennent en plus de la communion de pensée.

## Bureau

- ✘ **Président :** Georges Dassaud
- ✘ **Vice-présidents :**  
Gilbert Cambe (pôle éducation)  
Gérard Chanel (pôle éducation)  
André Saunier (pôle vie fédérative)
- ✘ **Secrétaire :** Christiane Bernard  
- Comptes-rendus des CA et bureau
- ✘ **Trésorier général :** Gérard Bloch  
- Préparation du budget  
- Suivi de la gestion financière

- ✘ **Trésorier adjoint :** Claude Chanudet
  - ✘ **Membres :**  
Paul Andriollo (pôle vie fédérative)  
Jean-Claude Benay (pôle éducation)  
Guy Grand (rédacteur en chef  
*Auvergne laïque*)  
Yves Lair (pôle vie fédérative)
- Le bureau de la FAL est "comité de gestion" des centres ou établissements gérés par la FAL :

- village de vacances "Le Grand Panorama" ;
  - maison d'enfants "Le Château des Quayres" ;
  - centre de Chadieu.
- RÔLE :** il assure le suivi du déroulement du programme d'activités et du programme économique en étant une cellule de veille politique et une instance de concertation et d'assistance.

## Ufolep

- ✘ **Comité directeur :**  
25 membres
- ✘ **Bureau :**  
**Présidente :** Annie Coly  
**Secrétaire général :** Jean-Claude Dauphant  
**Trésorier général :** Claude Chanudet  
**Trésorier adjoint :** Jean-Paul Bernon  
**Vice-présidents :**  
- Yves Begon (vie sportive) : mise en place des règles de fonctionnement communes à toutes les disciplines et développement du multiactivités
- Colette Promerat (communication) : mise en place d'un plan de communication de l'UFOLEP 63 (Internet, affiches, plaquettes...)
- Jean-Claude Bernon (formation) : mise en place du plan de formation départemental en liaison avec la région.

## Commissions fédérales

### PÔLE ÉDUCTION

- ✘ **Vice-présidents :** Gilbert Cambe - Gérard Chanel
- ✘ **Commission culturelle :** Jean-Claude Benay - Aleth Bador - Élus : Annette Gougis - Bernard Guillot - Membres :
- ✘ **Commission vacances :** Bernard Turgon - A.-Marie Mulnet - Élus : Christiane Bernard - Yves Denier - Membre : Christiane Barbat
- ✘ **Maison d'enfants du Château des Quayres :** Gérard Chanel
- ✘ **USEP :** président : Christian Lachaux

### PÔLE VIE FÉDÉRATIVE

- ✘ **Vice-président :** André Saunier
  - ✘ **Formation des dirigeants :** Paul Andriollo
  - ✘ **Affiliations - adhésions :** Jean Brun
  - ✘ **Assurances :** Jean Brun
  - ✘ ***Auvergne laïque* :** rédacteur en chef : Guy Grand - Comité de rédaction : Alain Bandiera - Yves Lair - Gérard Chanel - Marcel Col - Jean Dossat - Bernard Gilliet - Françoise Bernard
  - ✘ **Communication :** Yves Lair - Christiane Bernard - Jean Brun - Paul Andriollo
- Le président Georges Dassaud, le trésorier

- général Gérard Bloch et le directeur général Jean-Claude Dauphant sont membres de droit de toutes les commissions.
- Rôles :** - suivre dans le détail le déroulement du programme du secteur concerné pour en faire un point plus succinct au CA ;
- impulser des réflexions concernant l'activité du secteur et sur ses perspectives d'avenir ;
  - constituer une aide à la décision pour le responsable du service dans le cadre de choix importants qui demandent réflexion.

# ment ça marche ?

## Les services de la FAL



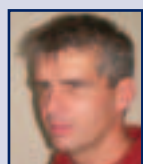
**Directeur général :**  
Jean-Claude Dauphant



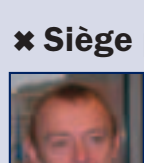
- Service vacances :  
Pierre Cariat



**Responsables des services :**  
Jean-Yves Besson



- Service fédératif :  
Bruno Gilliet



- ✘ **Siège place Delille**
- Service culturel :  
Alain Vassort et  
Cyril Dô-Duc



- Services sportifs :
- USEP :  
Philippe Béraud
- UFOLEP :  
Cyril Dô-Duc et Jean-Yves Besson



### ✘ **Maison d'enfants du Château des Quayres**

**Directeur :**  
Jean-Pierre Montcru

### ✘ **Village vacances Le Grand Panorama au lac Chambon**

**Directeur :**  
François Mousteix

### ✘ **Service animation jeunesse Gergovie Val d'Allier**

**Directeur :**  
Philippe Tchilighirian

### Représentations de la FAL

- ✘ **URFAL (Union régionale des fédérations d'associations laïques)**  
Jean Dossat - Guy Grand - André Saunier - Claude Chanudet - Georges Dassaud - Gérard Bloch - Jean-Claude Dauphant
- ✘ **CRAV (Centre régional audiovisuel)**  
Jean Dossat - Claude Chanudet - Jean-Claude Benay - Jean Brun - Georges Dassaud - Gérard Bloch - Jean-Claude Dauphant - Alain Vassort
- ✘ **FETREP (Fédération des transports scolaires)**  
Jean Goigoux

## Usep

- ✘ **Comité directeur :**  
27 membres
- ✘ **Bureau :**  
**Président :** Christian Lachaux  
**Secrétaire général :** Franck Prunet  
**Trésorier général :** Pascal Offner  
**Trésorier adjoint :** Laurent Dubien  
**Vice-président délégué :** Guy Begert  
**Vice-présidents :** Maryvonne Girardin - Thierry Meynier - Pierre Robin
- ✘ **Son rôle :** proposer aux enfants des écoles publiques, dans un cadre associatif et en étroite collaboration avec l'Éducation nationale, des activités et épreuves sportives dans les temps scolaires et péri/extrascolaires en complément de l'éducation physique et sportive obligatoire, dans la perspective de construction d'une véritable culture sportive et l'apprentissage de la vie civique et sociale.

### ✘ Le point de vue de **Marion Lotiron** **Amicale laïque** de Messeix

La FAL est un regroupement d'associations au service des enseignants et des enfants. Elle met à leur disposition une sélection de voyages scolaires, de spectacles et d'activités extrascolaires. On peut y trouver de la documentation, des conseils, du matériel. Des contacts sont établis en fonction de nos besoins : spectacles, voyages, projets spécifiques. Les personnes qui y travaillent sont des enseignants détachés.

### ✘ Le point de vue de **Claire Ruffié** **USEP** de Saillant

La FAL est une fédération regroupant diverses associations à but éducatif et proposant des actions en direction des enfants. Elle sert à développer des actions éducatives, à aider les associations, à militer pour les causes de l'éducation, à informer. Différents services nous aident à obtenir des informations, à organiser des actions dans notre classe. C'est notamment le cas de l'USEP. Nos contacts avec la FAL sont surtout liés aux activités de l'USEP et son délégué Philippe Béraud et bien sûr, nous lisons le journal *Auvergne laïque*. Les personnels de la FAL sont des salariés, des enseignants mais aussi des bénévoles.

### ✘ Le point de vue de **Roland Moulin** **Loisirs et culture** de Randan

La FAL est un formidable lieu de convivialité et une structure qui en rendant des services aux associations crédibilise leur image auprès de la population. Elle sert à impulser des activités, à former leurs animateurs en offrant des moments de rencontre, d'échange et de ressourcement. Au travers d'activités culturelles et sportives extrêmement diversifiées, elle renvoie une image de sérieux. Les différents interlocuteurs que l'on y trouve sont particulièrement professionnels et l'on peut leur faire confiance. Toutefois on risquerait, si l'on n'y prenait garde, d'en devenir essentiellement consommateurs et c'est pourquoi nous ne perdons pas de vue que l'on doit donner quelque chose en contrepartie de l'aide qui nous est apportée ; notion de militantisme souvent difficile à assumer tant on est débordés par le fonctionnement de notre amicale ou de ses sections.

**FAX... FAX... FAX...**

**Exposition à Maringues**

"La boîte à couleurs", atelier d'art de l'association Pro Patria Maringues, présente son 12<sup>e</sup> Salon d'automne les 4, 5 et 6 novembre 2006 à la salle d'honneur de la mairie de Maringues. De nombreuses créations en peinture et sculpture seront exposées tout au long de ce week-end de l'art pour le plaisir des yeux. Cette année, le plasticien Patrice Bultey sera l'invité d'honneur.

**Quinzaine des droits de l'enfant**

Les enfants ont des droits, précisés dans la Convention internationale de l'ONU signée en 1989. Des progrès doivent encore être accomplis dans leur mise en œuvre en France même et dans le monde. De nombreuses organisations locales (ADPEP 63, AFEV, PEP 63, CLISMA, Conseil général du Puy-de-Dôme, CRI Auvergne, Éducation nationale, Enfance et Partage, Enfance Majuscule, FCPE 63, Handicap International, JPA, MAE, OCCE, Parrains des Dômes, REAAP, UNICEF) et de nombreuses communes se sont regroupées au sein du CODE 63 (Collectif d'organisations pour les droits des enfants). Elles vous présentent du 13 au 25 novembre 2006 la quinzaine des droits de l'enfant :

- expositions ;
- conférences ;
- projection-débat ;
- courts-métrages ;
- après-midi récréatifs ;
- soirée de solidarité ;
- salon d'échange.

Une plaquette récapitulatif des diverses actions est disponible auprès de chacun des partenaires. Souhaitons que vous répondiez présent à cet appel collectif.

**Humeur...**

**Liberté d'expression**

Un opéra de Mozart en Allemagne et une pièce de théâtre à Paris déprogrammés, des dessins retirés d'une exposition à Londres de peur de déplaire aux islamistes fanatiques. Ces trois faits sont très inquiétants car ils démontrent que les terroristes lanceurs de fatwas sont en train de gagner du terrain dans les démocraties occidentales, la peur étant, par définition, leur arme. Plus pernicieuse que la censure, l'autocensure est un immense danger pour les libertés d'expression. De même, l'on n'est pas obligé d'être d'accord avec les propos du pape ou d'un professeur de philosophie pour condamner les débâchements de violences que ceux-ci suscitent dans certains pays.

**Vatican : encore un pas en avant...**

Il y a juste un an (AL 384, octobre 2005), Benoît XVI avait les bonheurs de cette rubrique. Nous y signalions ses propos et ses prises de position très réactionnaires. Fidèle à lui-même, il vient de réintégrer dans le sein de l'Église les intégristes de Saint-Nicolas-du-Chardonnet que son prédécesseur Jean-Paul II, pas spécialement connu pour son progressisme, avait excommuniés.

**Afghanistan : un autre pas en avant...**

Entendu le 5 octobre au journal de 20 heures sur France 2 dans la bouche d'un chef Taleb : "On est contre ces élections parce que tout le monde peut y participer y compris ceux qui n'ont pas de religion."

Les Talibans avancent à grands pas sur la voie de la démocratie et de la laïcité !

**Avec les DDEN**

**Propos de rentrée**

Peut-être avons-nous pris quelques instants de grand air, mais certainement pas de vide, ni d'oubli. Rentrer, faut-il le rappeler, c'est d'abord continuer, continuer notre tacite engagement de soutien à l'éducation et à l'école de tous les enfants résidant en France. C'est pour cela que nous avons sollicité les autorités administratives et que nous sommes fiers d'avoir été désignés par Monsieur l'Inspecteur d'Académie en tant que DDEN.

DDEN, c'est une mission de bénévolat et d'indépendance ; cela nous confère une autorité morale certaine et nous fait apparaître au public comme des "médiateurs"... que nous ne sommes pas par ailleurs !

DDEN, c'est d'abord un volet officiel : une mission d'inspection des moyens matériels de l'école, de soutien éventuellement critique à leurs éventuels développements et de comptes-rendus aux maires et aux autres corps d'inspection, afin que les enfants puissent trouver à l'école le terrain le plus propice à leur enrichissement. C'est aussi participer aux travaux du conseil d'école eu égard à notre position interface entre institution scolaire et communauté citoyenne. C'est également participer à la grande enquête nationale thématique annuelle dont le rapport de conclusions est unanimement apprécié.

Mais l'esprit DDEN est aussi un esprit associatif et militant. Les unions départementales de délégués ont construit un complexe d'interventions de natures

très diverses, mais toujours au bénéfice de l'école publique. Certaines ont pris une envergure nationale, comme les écoles fleuries dont le "concours" est maintenant reconnu par le ministère. D'autres sont plus discrètes, à l'initiative d'une délégation si ce n'est d'un des nôtres, comme l'aide matérielle à un projet de recherche de connaissances ciblé. Un peu partout en France naissent des regroupements d'enfants, que ce soit dans le domaine sportif (cross en général) ou musical (chants) : on y retrouve toujours les DDEN.

Alors, ami lecteur, si tu sens pousser tes ailes de DDEN, n'hésite pas à nous contacter, nous ou la délégation la plus proche. Il y a toujours à faire en ce domaine.

Un dernier mot, à l'attention de tous les DDEN en activité. L'abracadabrantique "article 40" \* qui nous a tant préoccupés a fait pschitt. Le Parlement lui a substitué une version mieux adaptée à la vie de nos délégations et adoptant ce qui était peu ou prou notre philosophie en la matière. Et si la première mouture avait été votée à la sauvette, la deuxième s'est vue adoptée à l'unanimité. Nos représentants à tous les échelons avaient fait la preuve de notre utilité. Ils ont ainsi acquis la reconnaissance de notre action par la représentation parlementaire. Peut-on espérer voir un jour notre action couvrir la scolarité obligatoire, c'est-à-dire étendue aux collègues ?

G. Fourn

\* Voir numéros précédents.

**SOUTIEN À Roland Goigoux**

Auvergne laïque se devait de revenir sur la lamentable affaire Roland Goigoux que plus personne n'ignore aujourd'hui.

L'éloge de Roland Goigoux n'est plus à faire ; il s'est toujours signalé par un travail didactique de grande qualité, et nous sommes nombreux à avoir bénéficié des fruits de sa pensée et de sa recherche. Nous avons toujours été sensibles à la qualité de son travail, à son absence totale de dogmatisme et à sa parfaite intégrité. Ces louanges ne relèvent ni des conventions, encore moins de la compassion : Roland Goigoux les mérite largement. C'est pourquoi la mesure qui le frappe est à nos yeux particulièrement scandaleuse. Par bonheur, les protestations, en même temps que les éloges, pleuvent, sanctionnant l'arrogance du pouvoir en place.

Nous sommes ici confrontés à une forme de despotisme idéologique et d'arbitraire contraire à l'éthique même de la République dont la laïcité, entre autres valeurs, se trouve profondément bafouée.

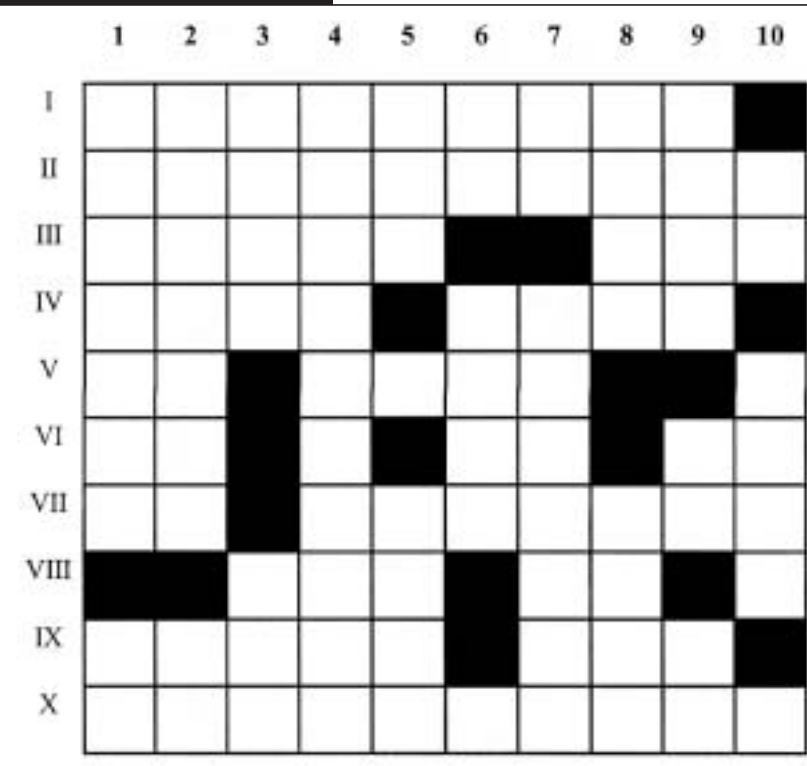
C'est pourquoi Auvergne laïque exprime sa réprobation et apporte son soutien à Roland Goigoux, dont nous avons pu apprécier l'intervention dans le récent dossier consacré à la lecture et publie ci-contre la pétition intersyndicale que nous invitons nos lecteurs à signer.

L'équipe de rédaction.

"Nous apportons notre total soutien au professeur Goigoux, victime de la pensée d'État : exclu de la formation des IEN et de certaines activités de formation continue. Le débat public sur la lecture s'est engagé dans la plus grande confusion parce que le ministre de l'Éducation feint d'ignorer ce que les formateurs, les enseignants font véritablement dans leurs classes : un enseignement de la lecture conforme aux programmes officiels de 2002, modifiés par la circulaire de mars 2006. Il est inacceptable que l'écart entre les paroles médiatisées du ministre et les textes de la République mette en difficulté des milliers de professionnels, à des fins politiciennes. Cet universitaire vient d'être exclu de la formation des inspecteurs de l'Éducation nationale et de certaines activités de formation continue. Pourtant, ses compétences professionnelles, son dévouement et son sens du service public sont unanimement reconnus. On ne peut trouver dans les écrits de Roland Goigoux le moindre encouragement à ne pas appliquer les programmes sur l'apprentissage de la lecture modifiés en mars dernier. En revanche, le ministre lui reproche la publication d'un ouvrage récent - Apprendre à lire à l'école - qui s'écarterait, non pas des programmes, mais du discours sur la lecture tenu par le ministre lui-même qui préconise fortement l'utilisation des seules méthodes syllabiques au CP. Ainsi, Roland Goigoux se trouve mis à l'écart de la formation des cadres de l'Éducation nationale et d'actions de formation continue parce qu'il ne professe pas le simplisme pédagogique. L'actuelle décision ministérielle confirme l'émergence d'une pensée officielle visant à faire taire les pensées critiques et à mettre au pas la recherche et l'enseignement. Au-delà de la seule formation des cadres, c'est la formation des enseignants qui est menacée d'appauvrissement, et avec elle, à terme, la qualité de l'enseignement dispensé aux élèves. Parce qu'il n'est pas dans la tradition de l'enseignement public de confondre formation et conformation, les organisations syndicales rappellent leur attachement au respect de la mission des enseignants-chercheurs, dont l'indépendance garantit la qualité scientifique."

**Ce texte de pétition qui circule (a circulé) dans le département relaie l'action de seize organisations nationales dont la Ligue de l'enseignement.**

**Mots croisés n° 20**



**Au pays des Schtroumpfs...**

**HORIZONTAL**

- I. Délicieux ou poivrés.
- II. Apparitions.
- III. Encore primitif. Enlève.
- IV. Une mine qui a explosé ! Places.
- V. Dans le foin. Cep.
- VI. Voiture de sport. Négation. Note.
- VII. Voyelles. Très recherchées... par les porcs.
- VIII. Grecque. Pronom.
- IX. Cèpe. Grugée.
- X. Marasmes.

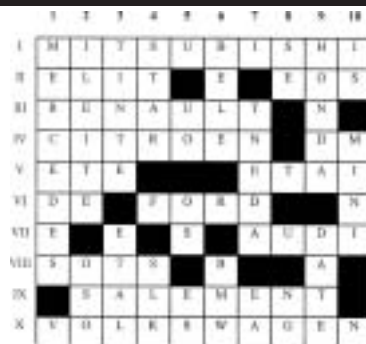
**VERTICAL**

- 1. Coulemelle. Bibliothèque Municipale.
- 2. Oronge. Lac.
- 3. Tête de nègre. Choisi.
- 4. De la mort.
- 5. Début d'agueusie. Avares.

- 6. En plein ciel. Mince.
- 7. Route Nationale. Construire.
- 8. Quote-part. Phosphorescent.
- 9. Manches. Pour jouer. Préposition.
- 10. Pronom. Dans les prés.

Solutions au prochain numéro

**Solutions mots croisés n° 19**





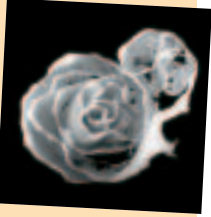
# Vous avez dit *consensuel* ?

## QUOI DE NEUF ?

### Falexpo

• 16 janvier / 3 février : photo

Propos de l'artiste : "Mon travail joue d'abord de la lumière et de l'ombre ; ensuite, je tourne autour du flou qui est comme un repos pour l'œil. Il guide avec douceur le regard pour le fixer sur le détail qui va créer l'émotion. La photographie m'apprend à prendre le temps de réfléchir aux choses. Elle me permet de faire halte, à l'abri du bruissement visuel d'aujourd'hui. Celle qui m'habite est contemplative, je cherche à créer des images silencieuses."



• Du 7 au 25 novembre : peinture

La FAL accueille, du 7 au 25 novembre, l'artiste lyonnais Olivier Auguste pour une exposition au titre évocateur : "Auguste dans les roses". Depuis sa sortie de l'école des Beaux-Arts d'Avignon en 1991, ce peintre "iconophile et iconoclaste" propose, de Barcelone à Lyon en passant par Clermont-Ferrand, une peinture critique sur l'actualité, entre ironie, humour et poésie.



**S'**il est une idée généreuse et universelle, c'est bien celle du consensus. Cet accord entre personnes, sur des bases discutées collectivement et d'où se dégage un engagement commun, a tout pour nous séduire. À tous les niveaux de la société : depuis la mise en œuvre d'un jeu dans la cour de récréation jusqu'à la définition d'une politique dans les palais de la République, le consensus, issu d'une discussion, voire d'une négociation, parfois âpre, est la manifestation d'un moyen terme voulu par tous et autour duquel un fonctionnement juste et équitable s'organise.

Mais il a aussi l'inconvénient des moyennes. Dans notre monde où tout avance, demeurer moyen est probablement régressif, du moins attentiste, quoi qu'il en soit peu actif. Nous pourrions certes nous interroger sur l'opportunité d'un monde qui "se devrait d'avancer", mais tel n'est pas notre propos aujourd'hui. Et nous rejoignons alors l'idée de consensus "mou", bien éloignée de nos volontés d'engagement et de militantisme. Encore si le consensus n'était que l'émanation d'un fonctionnement où il est nécessaire de protéger divers compromis moyennement accep-

tables, nous pourrions le considérer comme un pis-aller, mais il est malheureusement parfois plus pervers. Car, osons-le, le consensus est aujourd'hui dans certaines sphères la base d'un fonctionnement antidémocratique. Il n'est que voir l'influence, dans notre société mondialisée, de l'OM., où le consensus est la règle, bien évidemment en dehors de tout vote. Un moyen terme y est trouvé entre les représentants des pays présents, alors que les multiples commissions œuvrant lors de chaque convention

annuelle pour prendre des décisions concernant la planète entière ne sont réellement représentatives que de la proportion de pays ayant eu les moyens d'envoyer des délégués. Et bien entendu, les règles édictées s'appliquent à tous, y compris aux absents. Ce système arrange les grands marchands du temple que sont les entreprises transnationales dont les intérêts, et malheureusement aussi les moyens, sont supérieurs à ceux des États les plus puissants et dont les incidences macro-économiques sont des plus prégnantes. Il est en outre inique dès lors que la représentation proportionnelle des citoyens électeurs en est écartée.

Dans nos associations laïques où le respect mutuel, la tolérance et l'équité sont les fondements même de notre engagement, de telles pratiques n'ont heureusement pas cours et nous ne pouvons que nous en féliciter. Mais la vigilance s'impose car ce système, qui pourrait sembler simplifier et faciliter le fonctionnement institutionnel, est très tentant et engendrerait certainement des dérapages. Nous nous devons donc de réfléchir sur nos propres pratiques et à chaque instant, devant la tentation du raccourci, ne pas perdre de vue le sens de notre engagement et de notre dynamisme et savoir de ces consensus mous ou démocratiques nous prémunir. Alors, vous avez dit consensuel ?

## Auvergne laïque

ne vit que par et pour ses lecteurs.

Abonnez-vous, réabonnez-vous.

Votre abonnement à *Auvergne laïque* fonctionne de date à date. Vous souhaitez continuer votre abonnement, veuillez compléter ce bulletin :

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....

Bulletin à découper, photocopier ou recopier et à retourner à la

**FAL**  
21/25, place Delille  
63000 Clermont-Fd

Faites abonner vos voisins, vos amis !

Joindre impérativement un chèque de 14,50 € à l'ordre de FAL  
CCP : 155 00 E Clermont-Ferrand

## FORUM

### Paritaires, mais pas trop !

Les chevaliers de la parité sont aujourd'hui mis à rude épreuve. Ils sont prêts à reconnaître aux femmes tous les droits dont ils jouissent ; ils se félicitent de leurs compétences et réclament leur présence dans toutes les instances où ils figurent, se déclarent prêts à partager toutes les tâches, tous les droits et tous les privilèges.

À une condition toutefois ! C'est que cette créature qu'ils proclament l'égalité des hommes ne pousse pas trop loin son ambition.

Qu'elle n'ait pas, par exemple, l'outrecuidance de prétendre à la candidature présidentielle ! Ségolène Royal n'a pas manqué d'en faire les frais.

Quand Sarkozy déclare que "l'élection présidentielle n'est pas un concours de beauté", qu'il ajoute après un temps d'hésitation "Quoique..." pour mettre les rieurs de son côté, c'est peut-être de bonne guerre, mais c'est abaisser considérablement le niveau du débat politique ; niveau que le cirque médiatique autour de l'université d'été de l'UMP (avec quelques prestigieux clowns de service) n'est pas fait pour relever : on y a vu le président de l'UMP maquillé et talonné pérorer à la tribune.

Pour en revenir à Ségolène Royal, les critiques, les boutades et les sarcasmes de ses amis politiques ne les honorent guère. En ce qui me concerne, je ne me prononce pas ici sur la qualité de son programme politique ; je déplore qu'on s'obstine à la discréditer parce qu'elle est une femme. Bravo à Jean-François Kahn, dans un récent numéro de *Marianne*, d'avoir dénoncé les piètres arguments qui veulent la discréditer et de procéder à une salutaire réhabilitation.

On finit par se tromper d'ennemi et d'adversaire !

La droite pourtant n'en finit pas de montrer son vrai visage, jusqu'à exhumer une ténébreuse affaire datant de près de vingt ans dans le but manifeste de "couler" la probable candidate.

Les femmes d'ailleurs (de l'opposition ou non) ne reculent pas davantage devant la malveillance ni la boutade.

Cependant, Louise Michel, Simone Weil, Marie Curie n'ont jamais prêté à rire.

La reine Victoria, Indira Gandhi, Golda Meir ont eu leurs détracteurs mais leur condition de femme n'a jamais été un préjudice à l'exercice de leur mission.

La littérature, le cinéma n'ont cessé d'honorer Jeanne d'Arc, de réhabiliter la Du Barry, de célébrer l'œuvre de Madame de Maintenon, d'accorder à Marie-Antoinette les circonstances atténuantes ; on annonce une prochaine remise à l'honneur de La Pompadour. C'est à croire que l'Histoire ne reconnaît aux femmes que le statut de sainte, le rôle de courtisane ou le destin de reine décapitée : fâcheux symboles pour la République.

Alain Bandiera

Mesdames, Messieurs de l'équipe de rédaction,

J'ai bien apprécié votre éditorial du n° 391 de septembre :

"éducation du corps et de l'esprit" morale sportive (vous avez employé le mot "éthique" qui est synonyme du mot "morale")

"aider nos enfants à lever les yeux au ciel pour regarder briller les étoiles".

Que nous voilà loin d'un matérialisme pur et dur entraînant nécessairement la course vers l'avoire, le pouvoir, l'argent et la jouissance.

Que pensez-vous de la question, saugrenue, peut-être, que je me suis posée en vous lisant :

Compte tenu de l'évidence que nous sommes tous "bruts de fonderie" (excusez le terme technique) à la naissance et que l'éducation du corps et de l'esprit est indispensable dès le plus jeune âge... jusqu'à quel âge doit-elle se "pratiquer" et comment ?

Nos énarques, polytechniciens, "sciences po", "sup de co" et autres personnes destinées aux plus hautes fonctions, ne devraient-ils pas recevoir, jusqu'au moment de leur entrée dans la vie active, une éducation morale (éthique) qui reste à inventer ??... ?

Bien sincèrement.

J. Croguennec

Le contenu des articles de cette rubrique n'engage que leur auteur.